

Lettre municipale

L'actualité de la commune sur :



NOVEMBRE 2020

> > > N°56

EDITION SPECIALE MESURES DE CONFINEMENT

> Rentrée scolaire et protocole sanitaire renforcé

Suite aux mesures prises pour essayer de freiner la propagation du virus, le port du masque devient obligatoire pour les enfants à l'école élémentaire. La Municipalité a mis à disposition 1 masque par enfant dès le jour de la rentrée.

En collaboration avec les directrices d'écoles et les services périscolaires, toutes les mesures ont été prises pour appliquer le protocole demandé (désinfection des surfaces de contact, limitation des contacts entre les classes et dans les espaces clos,...) afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles.

Les services périscolaires (garderie, accueil du mercredi et cantine) fonctionneront normalement dans le respect de ce protocole renforcé.

Pour les habitants éligibles aux actions du **Centre Communal d'Action Social**, le CCAS tient à disposition des masques enfants et adultes pour les personnes qui n'en disposeraient pas. Vous pouvez contacter la mairie aux horaires d'ouverture afin de pouvoir en faire la demande.

> Un Service de Livraison

Un service de livraison de produits de première nécessité / médicaments est mis en place par la commune pour les personnes de plus de 70 ans, en situation de handicap ou vulnérables au Covid-19.

La commande doit être effectuée directement auprès du commerçant et sera livrée par un employé municipal ou un élu.

Carrefour 04.73.77.30.26

Pharmacie 04.73.79.11.63

Vous pouvez également passer vos commandes au magasin **Vival** (04.73.79.10.66) et M. Ferlet assurera les livraisons pour ses clients comme d'habitude.

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sont maintenus

Les activités et les groupes ont été réorganisés pour éviter le brassage des élèves et respecter le protocole sanitaire.

Des agents municipaux ont été mis en renfort pour la désinfection des surfaces de contact et pour l'encadrement des enfants.

> Le Secrétariat de Mairie

Le secrétariat reste ouvert au public aux horaires habituels. Nous vous invitons à limiter vos déplacements et à privilégier les contacts à distance :

- téléphone : 04.73.79.11.02
- mail : mairie@perignat-les-sarlieve.fr

Attestations de déplacement

Pour les habitants ne pouvant pas imprimer ou n'ayant pas la possibilité de générer une attestation numérique, des attestations de déplacement ont été déposées chez les commerçants de la commune.

Bon à savoir



- Le **marché du vendredi matin** sera ouvert dans le respect des gestes barrières
- **Certains restaurateurs de la commune** proposent des plats à emporter, n'hésitez pas à leurs passer commandes (Restaurant Le Petit Bonneval, Les délices de Carl)
- Le **Relais d'Assistante Maternelle** restera ouvert et les haltes jeux auront toujours lieu les jeudis matin à l'Espace Charles Dorier

Les salles municipales étant fermées suite aux mesures actuelles, **les associations ne sont pas autorisées à poursuivre leurs activités**. Aucune salle ne pourra être mise à disposition et les réunions devront se tenir à distance. Seules les activités scolaires et périscolaires sont autorisées à utiliser les infrastructures de la commune.

A l'initiative du CCAS et des élus, **des appels téléphoniques d'aide et de soutien** seront passés aux personnes les plus fragiles identifiées sur la commune. En cas de difficulté n'hésitez à vous faire connaître au secrétariat de mairie.



Clermont Auvergne Métropole vous offre un accès gratuit à sa bibliothèque en ligne

La bibliothèque en ligne permet, par exemple, de consulter revues, journaux et magazines, d'écouter de la musique, de télécharger des films ou des livres numériques et de consulter des cours comme le soutien scolaire.

Pour obtenir un accès gratuit, vous devez vous connecter au site de la Métropole ou en tapant le lien suivant : <https://www.bibliotheques-clermontmetropole.eu/actualite/covid19-informations-importantes>



Vous serez invité à compléter le formulaire disponible sur le site et vous devrez transmettre un justificatif de domicile. Un accès numérique vous sera fourni dans les plus brefs délais !

Un dispositif de « Prêt à emporter » dans les bibliothèques de la Métropole sera également mis en place pour vous permettre de récupérer des ouvrages et de les emporter à votre domicile.

Pour rester actifs à la maison !

Propositions d'ateliers et conférences de prévention santé seniors gratuits sur diverses thématiques : activités physiques, alimentation, mémoire, sommeil, bien vieillir...

- Arsept : - www.arsept-auvergne.fr, une programmation d'actions de Prévention (conférences et ateliers connectés). Inscriptions gratuites sur le site.

- Happyvisio : - www.happyvisio.com, inscriptions gratuites avec le code partenaire offert par la Carsat Auvergne : HAPPY63 - Tous à vos claviers !

INFORMATION CORONAVIRUS COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se mouchoir dans un mouchoir à usage unique



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée